SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE LA VOIRIE
Siège : ZI de l'Ormeau de pied - CS 70510 - 131, cours Genêt - 17119 SAINTES CEDEX
Tél. 05 46 92 39 11 // contact@sdv17.fr // www.syndicat-voirie.fr

L'environnement et le paysage, composantes incontournables des aménagements de voirie

Depuis un certain nombre d'années, la sensibilisation des administrés et des décideurs locaux, sur les sujets de l'environnement, du paysage et de la biodiversité, a fait fortement évoluer les pratiques d'aménagement pour l'intégration dans le paysage, le respect du caractère des lieux et la favorisation de l'environnement et de la biodiversité dès la conception du projet.

Les Collectivités demandent aujourd'hui un meilleur respect des écosystèmes, des paysages et de la dimension végétale dans les projets d'infrastructures liées à la circulation.

Cette dimension s'étend aussi jusqu'à la valorisation directe des eaux pluviales qui, au lieu d'abonder le « tout tuyau », doivent pour partie pouvoir s'infiltrer dans le sous-sol tout en servant à l'arrosage de la végétalisation linéaire en bordure des routes. Les aménagements tenant compte de la gestion intégrée des eaux pluviales et aussi des éléments d'intégration dans le paysage et l'environnement sont encouragés par l'Etat au titre du Fonds vert (fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoire) et par les agences de l'eau.

Afin de prendre en compte ces dynamiques, le Syndicat de la Voirie propose aux Collectivités de les accompagner dès la conception jusqu'à la réalisation des aménagements envisagés, y compris sur l'aspect subventionnement correspondant.

I – Des propositions d'accompagnement diverses

La réalisation ou le réaménagement d'infrastructures liées aux déplacements est l'occasion de confronter des thématiques parfois antinomiques : respect du caractère des lieux, accessibilité, topographie, place du piéton et des déplacements doux, développement économique, maintien ou valorisation des espaces paysagers et patrimoniaux, gestion des eaux pluviales, convivialité des espaces ...

En rapport avec les orientations actuelles visant à la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, c'est également l'occasion pour chaque maître d'ouvrage d'exprimer et de concilier ces enjeux de préservation, de valorisation voire de réintégration du patrimoine végétal et paysager, avec des coûts de gestion acceptables.

Face à la multitude des nouveaux acteurs pouvant intervenir dans la gouvernance du projet, le Syndicat Départemental de la Voirie s'est doté, depuis plusieurs années, de compétences en matière d'architecture, d'urbanisme, de voirie, d'hydraulique, de paysage et de réseaux divers afin d'accompagner les Collectivités en amont de chaque projet, d'apporter l'expertise spécifique à chacune des étapes d'une opération, et d'en pérenniser « durablement » les aménagements.

Dans cette perspective, conscient de la nécessité de renouveler ou de souligner la perception du paysage urbain et rural, le Syndicat a décidé d'accentuer ses missions en matière paysagère en se dotant de marchés à bons de commande permettant de répondre à l'ensemble des besoins des Collectivités, jusqu'aux plus complexes (ambiance végétale, ville-jardin, valorisation de sites naturels, conception globale et paysagère de projets thématiques à caractère patrimonial, engazonnement, modelage, plantations, scénographie de projet...)

Ces concepts d'aménagements permettent de concourir aux récents dispositifs de l'Etat dénommé « Fonds Vert » et des agences de l'eau. Le Syndicat de la Voirie est présent au côté des maîtres d'ouvrage pour établir les dossiers correspondants.

A titre d'exemple, pour illustrer la participation et le savoir-faire des équipes pluridisciplinaires impliquées dans les projets confiés au Syndicat de la Voirie, deux opérations sont déclinées ci-après.

II – Retours d'expérience

ZOOM SUR

Le Château d'Oléron

Le projet de traitement architectural et d'aménagement paysager de l'ensemble de la Cité a été l'occasion de conduire une réflexion globale sur la qualité des évolutions sociétales, notamment sur les modes de vie et les relations au cadre de vie. A la faveur de ces réflexions, l'infrastructure a été repensée pour que les dimensions architecturales et paysagères reprennent toute la place qu'elles méritent et que soit favorisée l'affectation des espaces « reconquis » vers des circuits de découverte du bâti historique et de déambulation au grès des diverses ambiances de la Ville.

Maîtrise d'ouvrage :
Ville du Château d'Oléron

ZOOM SUR

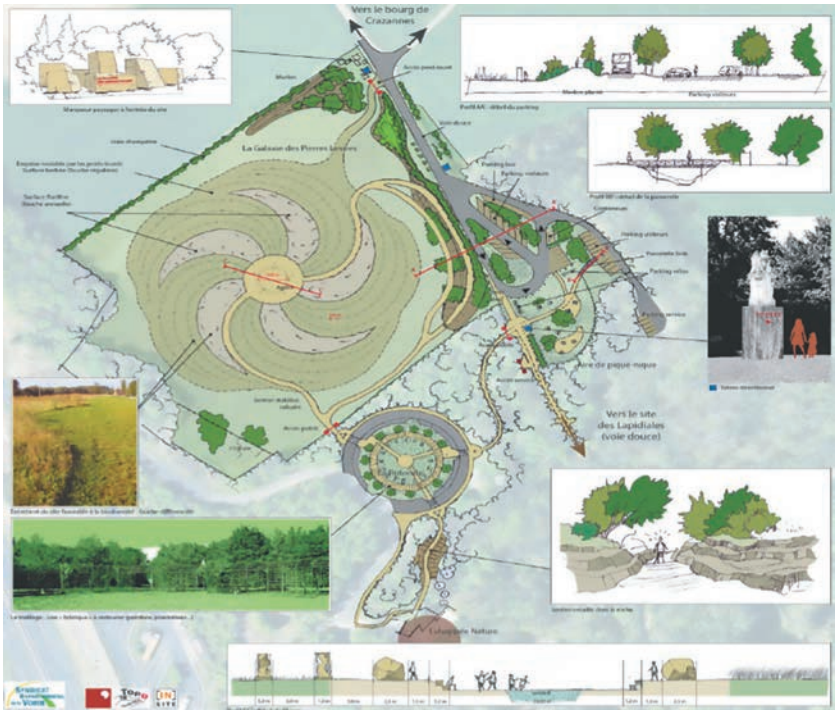

ZOOM SUR
La Galaxie des Pierres Levées

Ce projet, situé sur la Commune de Crazannes, a pour ambition la création d'un champ de mégalithes en spirales galactiques, s'inscrivant dans un contexte élargi d'élaboration d'une offre globale touristique et patrimoniale, ainsi que dans un projet de valorisation et de découverte du site et de son activité historique d'extraction et de taille de la pierre.

Maîtrise d'ouvrage :
- Département de la Charente-Maritime
- Communauté de Communes Cœur de Saintonge